

Chers partenaires,

Les élus de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ont voté en fin d'année dernière un plan de relance visant à atténuer les effets économiques de la crise sanitaire sur notre territoire.

Parmi ces mesures, nous lançons l'opération « **Au cœur des Balcons** » dont l'objectif est de soutenir la consommation locale par la distribution de chéquiers aux habitants et aux salariés du territoire. Ce sont ainsi 250 000 € qui seront injectés sous la forme de chèques d'une valeur faciale de 10 €, à raison de 30 € par foyer et valables jusqu'en fin d'année 2021 auprès des partenaires adhérents.

Nous avons souhaité que cette opération bénéficie à l'économie de proximité de notre territoire. Ainsi, seules les entreprises situées sur les Balcons du Dauphiné et appartenant aux secteurs d'activités suivants peuvent adhérer :

- commerçants
- artisans
- restaurateurs
- activités de loisirs et de bien-être
- spectacle et culture

(exclusion des grandes et moyennes surfaces et des magasins alimentaires rattachés à un groupe, les franchisés sont éligibles, les hébergeurs seront concernés par un autre dispositif)

Pour devenir partenaire de l'opération, vous devez vous engager à respecter les dispositions de la convention ci-jointe et vous devez transmettre les documents suivants par retour de mail :

- la convention en pièce jointe datée et signée
- le RIB de votre structure
- l'avis Sirene de votre structure

Enfin, vous devez remplir le formulaire en ligne suivant pour que votre enseigne apparaisse dans la communication de l'opération : <https://forms.gle/TbJEqNvY3dbRkcBN6>

Nous vous encourageons à adhérer **au plus tôt** afin de bénéficier de la communication que nous mettrons en place.

Pour plus de renseignements, le service développement économique se tient à votre disposition à l'adresse suivante : aucoeurdesbalcons@balconsdudauphine.fr

Les élus de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se joignent à moi pour vous souhaiter une belle saison estivale et commerciale. Nous espérons que notre modeste soutien y contribuera.

Cordialement,

Jérôme Grausi

Vice-Président en charge du développement économique, de l'économie de proximité, de l'emploi et de l'insertion

Pièce jointe : projet de convention